

# La vallée de l'Ognon et l'Abbaye de Bellefontaine



Randonnée n°1718403

Une randonnée proposée par camino70

Petite balade facile et bien agréable dans la vallée de l'Ognon où vous verrez selon les saisons, cygnes, canards, poules d'eau, hérons et bien d'autres oiseaux au bord de l'eau ... et des animaux en bordure de la forêt.

Hormis le passage dans les villages, les chemins traversent la campagne paisible, véritable havre de paix.

<b>Durée :</b>	2h40	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	8.89km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	46m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	42m	<b>Commune :</b>	Émagny (25170)
<b>Point haut :</b>	240m		
<b>Point bas :</b>	200m		

## Description

Se garer sur le parking Place des Tilleuls à Émagny.

Balisage Jaune et Bleu sur une grande partie du circuit, jusqu'au point (6).

**(D/A)** De la Place des Tilleuls, traverser la Grande Rue **avec prudence** et prendre en face le Chemin du Pautet. Au bout du chemin, suivre à droite l'ancienne voie de chemin de fer qui débouche sur la Rue de Chevigney (D14).

**(1)** Traverser la route (**avec prudence**) et continuer en face pour rejoindre le pont sur l'Ognon. Ne pas emprunter le pont mais suivre le chemin sur la gauche pour longer la rivière.

**(2)** Au croisement, tourner sur le chemin de droite. Continuer jusqu'à la prochaine intersection. Continuer tout droit en ignorant le chemin à gauche qui reconduit à la D14. Passer sur un petit pont qui enjambe la Lanterne et continuer en direction de Chevigney-sur-l'Ognon.

Avant l'entrée du village, sur le Chemin des Sapins, dépasser à votre droite le circuit de mini-voitures tout terrain télécommandées et la station de pompage. Ignorer peu après le chemin de droite, rejoindre la Grande Rue (D14) et poursuivre à droite jusqu'à l'intersection où se trouve la croix.

**(3)** Prendre à gauche le Chemin du Goussot, en laissant plus loin à gauche la Rue du Château puis à droite la Rue du Vert Coteau. Continuer tout droit sur le chemin bordé de part et d'autre par des pâturages. Sur la droite, au loin, on aperçoit le hameau des Granges du Bas.

**(4)** Au croisement de quatre chemins (croix), continuer tout droit en longeant le bois de l'Abbaye et atteindre l'Abbaye Notre-Dame de Bellefontaine. Ignorer la route de Noiron à votre droite en continuant tout droit, passer le pont sur la Lanterne et rejoindre la D8.

**(5)** Traverser la route départementale (**avec prudence**), partir à gauche sur quelques mètres puis prendre le chemin à droite. Après quelques mètres, ignorer le chemin arrivant de droite et continuer pour rejoindre un croisement à quatre directions (cote 227).

**(6)** Quitter le balisage et partir à gauche. Continuer tout droit en direction d'Émagny que l'on rejoint par la Rue des Diligences. Ignorer les rues venant de droite et de gauche et poursuivre jusqu'au bout pour arriver dans la Rue des Acacias.

**(7)** Virer à gauche pour rejoindre la Grande Rue que l'on prend par la droite. Filer tout droit pour retrouver le parking de la Place des Tilleuls **(D/A)**.

## Informations pratiques

Circuit non ombragé.

Possibilité à partir du point (6) de rallonger le parcours en suivant le circuit balisé (+ 2 km environ)

## Points de passages

### D/A Place des Tilleuls

N 47.311855° / E 5.868617° - alt. 214m - km 0

### 1 Rue de Chevigney (D14) - Vers l' - Ognon (rivière)

N 47.311674° / E 5.861751° - alt. 205m - km 0.64

### 2 Intersection, à droite

N 47.304784° / E 5.856869° - alt. 204m - km 2.23

### 3 Croisement Grande Rue et Chemin du Goussot (croix)

N 47.298782° / E 5.841296° - alt. 218m - km 3.66

### 4 Croisement 4 chemins (croix), tout droit

N 47.294096° / E 5.86638° - alt. 219m - km 5.7

### 5 D8

N 47.297353° / E 5.879271° - alt. 213m - km 6.83

### 6 Croisement, abandon du balisage

N 47.300063° / E 5.880735° - alt. 225m - km 7.18

### 7 Croisement rue des Diligences et rue des Acacias

N 47.310568° / E 5.869341° - alt. 218m - km 8.64

### D/A Place des Tilleuls

N 47.311863° / E 5.868655° - alt. 214m - km 8.89

Commerces et restauration à Émagny.

## A proximité

L'Ognon, ancienne voie ferrée reliant Besançon à Gray (PLM), circuit de mini-voitures tout terrain télécommandées à Chevigney-sur-l'Ognon, hameau des Granges du Bas, fontaine lavoir à Émagny.

Le pont sur l'Ognon a été nettoyé récemment mais reste non accessible. Le projet de sécurisation du pont par la Communauté de Communes du Val Marnaysien est à l'étude. Il permettra de rejoindre Marnay (70) par l'ancienne voie ferrée aménagée.

Le prieuré Notre-Dame de Bellefontaine a été fondé par le Chanoine Raimbaud vers 1132 à Bellefontaine, hameau de la commune d'Émagny. Propriété privée depuis 1795.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-vallee-de-l-ognon-et-l-abbaye-de-bell/>



Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.





# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**